



N° 10264 * 15

Formulaire obligatoire (article 65-A du code général des impôts)
Cachet du service



**IMPÔT SUR LE REVENU
BÉNÉFICES DE L'EXPLOITATION AGRICOLE**

RÉGIME DU FORFAIT

Déclaration relative à l'année **2010**

En cas de pluralité d'exploitations situées dans des départements différents, une déclaration distincte doit être déposée auprès du service des impôts du siège de chaque exploitation.

A RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU DÉCLARANT

NOM ET PRÉNOM (ou dénomination et forme de la société) et adresse du siège de l'exploitation principale au 1 ^{er} janvier 2011.	N° d'immatriculation à la Caisse de Mutualité sociale agricole.
	N° SIRET de l'exploitation.
	En cas de changement, adresse au 1 ^{er} janvier 2010.
Tél. :	
ADRESSE des autres exploitations pour lesquelles une déclaration distincte est souscrite.	ADRESSE du domicile de l'exploitant.

B RENSEIGNEMENTS À FOURNIR EXCLUSIVEMENT PAR LES SOCIÉTÉS OU GROUPEMENTS

Nom, prénom, adresse, qualité des associés	Part dans les résultats

C CONSISTANCE TOTALE DE L'EXPLOITATION AU 1-1-2010 (y compris les extensions sur les départements limitrophes).

Terres exploitées	Départements	Communes	Superficies			Revenu cadastral (voir notice)	
			ha	a	ca	€	c
- en propriété . . .							
- en fermage							
- en métayage (ou à bail à portion de fruits)							
TOTAUX							

D RENSEIGNEMENTS À COMPLÉTER

En cas de bail à portion de fruits, indiquer la désignation et l'adresse du bailleur (ou du métayer) et la part de bénéfice revenant au bailleur (ou au métayer)

Si vous avez cessé votre exploitation, indiquez le nom, l'adresse du nouvel exploitant et la date de la cessation

Si vous souhaitez modifier votre régime d'imposition dans les conditions prévues à l'article 69 du CGI (voir notice) pour l'exercice suivant, indiquez désormais directement ci-dessous votre :

Option pour le régime réel simplifié Option pour le régime réel normal

La présente déclaration doit être souscrite en un seul exemplaire avant le 1^{er} AVRIL.
La production de la présente déclaration ne vous dispense pas de fournir la déclaration d'ensemble de vos revenus.

À _____, le _____
Signature

E RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR L'EXPLOITATION

1 CULTURES GÉNÉRALES ① : La consistance de l'exploitation est-elle modifiée depuis l'année dernière oui non
 Les contribuables qui désirent se référer au relevé d'exploitation établi par la Caisse de Mutualité sociale agricole doivent cocher la case ci-contre

	COMMUNES	Terres			Prés			Landes 1 ^{re} Catégorie		
		Superficies		Revenu cadastral	Superficies		Revenu cadastral	Superficies		Revenu cadastral
		ha	a	€	ha	a	€	ha	a	€
Propriétaire.....										
Fermier.....										
Métayer ou..... Bailleur à portion de fruits.										
TOTAUX.....										

2 RÉGIME SPÉCIAL APPLICABLE AUX EXPLOITATIONS FORESTIÈRES : ②

- B - Bois
- BF - Futaies feuillues
- BM - Feuillus mixtes
- BO - Oseraies
- BP - Peupleraies
- BR - Futaies résineuses
- BS - Taillis sous futaies
- BT - Taillis simples

Années de plantation	Superficies			Revenu cadastral	
	Hectare	Are	Centiare	Euro	Cent

3 PRODUCTIONS SPÉCIALISÉES ③ : Aviculture : Si vous disposez d'une tuerie particulière cochez la case ci-contre
 Salmoniculture : Si vous disposez d'une installation de fumaison, cochez la case ci-contre

SALICULTURE :

Exploitations nouvelles - date de création : Exploitations revenues au forfait - date de retour au forfait :

CULTURE DE TRUFFES :

Mentionner les années de plantation et les superficies :

Productions spécialisées ne figurant pas dans la liste ci-après :

	Superficies			Autres éléments	Revenu cadastral des parcelles dont vous êtes propriétaire	
	ha	a	ca		Euro	Cent
.....						
.....						
APICULTURE : nombre de ruches						
AVICULTURE						
Œufs : (nombre de pondeuses)						
Canes, œufs de couvaion (nombre de pondeuses)						
Pintades, œufs de couvaion (nombre de pondeuses)						
Dinde, œufs de couvaion (nombre de pondeuses)						
Exploitants avec salariés permanents (nombre de pondeuses)						
Par mille ou fraction de mille des incubateurs à l'exclusion des éclosiers						
Exploitants sans salariés permanents (nombre de pondeuses)						
Poulets (nombre d'unités vendues)						
Canards (nombre d'unités vendues)						
Chapons (nombre d'unités vendues)						
Dindes ou dindons (nombre d'unités vendues)						
Oies à rôtir (nombre d'unités vendues)						
Pintades (nombre d'unités vendues)						
Pigeons (nombre de couples)						
Oies (nombre d'unités vendues ou livrées)						
Canards gras (nombre d'unités vendues ou livrées)						
Vente de poulettes démarrées (nombre d'unités)						
CULTURES DE CHAMPIGNONS (nombre de salariés)						

3

PRODUCTIONS SPÉCIALISÉES (suite) :

	Superficies			Autres éléments	Revenu cadastral des parcelles dont vous êtes propriétaire	
	ha	a	ca		Euro	Cent
ÉLEVAGES						
Bovins de 6 mois à 2 ans (par unité)						
Bovins de 2 ans et plus (par unité)						
Cailles (nombre d'unités vendues ou livrées)						
Caprins						
Nombre de têtes (vendues ou livrées)						
Production de fromages (nombre de chèvres)						
Production laitière (nombre de chèvres)						
Production viande (nombre de chèvres)						
Chiens (nombre de reproductrices)						
Équidés						
Nombre d'équins viande						
Nombre d'équins reproducteur						
Faisans (nombre de pondeuses)						
Lapins						
Naisseurs et naisseurs engraisseurs (nombre de reproducteurs mâle et femelle)						
Engraisseurs (nombre de lapins vendus ou livrés)						
Lièvres						
Élevages de lièvres (nombre de couples reproducteurs)						
Ovins						
Nombre de brebis						
Perdrix						
Production de perdreaux à un jour et élevage (nombre de couples)						
Nombre de perdreaux vendus, achetés à un jour						
Porcs						
Naisseurs (nombre de porcelets vendus ou livrés)						
Post sevrours naisseurs (nombre de porcelets vendus ou livrés)						
Post sevrours Engraisseurs (nombre de porcelets vendus ou livrés)						
Engraisseurs (nombre de porcs vendus ou livrés)						
Naisseurs Engraisseurs (nombre de porcs vendus ou livrés)						
Nombre de truies (ou 16 porcs) vendues						
Kg de poids vif vendu						
Vaches laitières (laitiers nourrisseurs) [nombre]						
Veaux (nombre vendus ou livrés)						
Visons & Chinchillas (nombres de reproducteurs mâle et femelle)						
Ratites						
Autruches (nombre de têtes)						
Nandous (nombre de têtes)						
Émeus (nombre de têtes)						
ESCARGOTS (nombre de mètres carrés)						
CULTURES FLORALES						
Superficie non chauffée (en ares)						
Superficie chauffée (en ares)						
Fleurs coupées						
Céillets, roses et divers : superficie (en ares)						
Asparagus et feuillages décoratifs divers de plein air : superficie (en ares)						
Mimosa et feuillages décoratifs divers en plein air : superficie (en ares)						
Fleurs et Parfum						
Jasmin et plantes aromatiques diverses : superficie (en ares)						
Rose de mai : superficie (en ares)						
Fleur d'oranger : superficie (en ares)						
Lavande : superficie (en hectares)						
Lavandin : superficie (en hectares)						
Anthurium rose et autres : superficie (en ares)						
Fleurs tropicales : superficie (en ares)						
CULTURES FRUITIÈRES						
Abricotiers : superficie (en hectares)						
Actinidias : superficie (en hectares)						
Agrumes : superficie (en hectares)						
Cerisiers : superficie (en hectares)						
Châtaigniers : superficie (en ares)						
Figuiers : superficie (en hectares)						
Fraisiers : superficie (en ares)						
Noyers : superficie (en hectares)						

3 PRODUCTIONS SPÉCIALISÉES (suite et fin) :

	Superficies			Autres éléments	Revenu cadastral des parcelles dont vous êtes propriétaire	
	ha	a	ca		Euro	Cent
CULTURES FRUITIÈRES (suite)						
PETITS FRUITS : superficie (en ares)						
Framboisiers : superficie (en ares)						
Cassis : superficie (en ares)						
Groseilliers : superficie (en ares)						
Pêchers : superficie (en hectares)						
Poiriers : superficie (en hectares)						
Pommiers : superficie (en hectares)						
Pruniers : superficie (en hectares)						
Ananas : superficie (en hectares)						
Letchis : superficie (en hectares)						
Mangues : superficie (en hectares)						
CULTURE D'AIL : superficie (en ares)						
ASPERGES : superficie (en ares)						
BULBICULTURE : superficie (en hectares)						
CULTURE DE LA CHICORÉE : superficie (en hectares)						
CULTURE DE CHOUX À CHOUCROUTE : superficie (en hectares)						
CRESSICULTURE : superficie (en ares)						
CULTURE DES ÉCHALOTES : superficie (en hectares)						
CULTURE DES ENDIVES : superficie (en hectares)						
OSIERICULTURE VANNERIE : pourcentage de recettes déclarées						
PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES : superficie (en ares)						
SAUGE SCLARÉE : superficie (en hectares)						
RIZICULTURE : superficie (en hectares)						
CULTURE DE SALADES D'HIVER : superficie (en ares)						
SALICULTURE						
Tarif 1 - Généralité des exploitants - Production récoltée :						
Tarif 2 - Exploitations nouvellement imposées au régime du forfait - Production récoltée :						
Tarif 3 - Vente de stock de fleur de sel (en tonnes)						
Tarif 4 - Vente de stock de gros sel (en tonnes)						
CULTURE DE TRUFFES (en hectares) :						
Superficie en exploitation						
Superficie exonérée						
CULTURES LÉGUMIÈRES : superficie (en hectares)						
GRAINES DE SEMENCES : superficie (en hectares)						
CULTURES MARAÎCHÈRES : superficie (en ares)						
CULTURES DIVERSES SOUS SERRES CHAUFFÉES Forceries : superficie (en ares)						
PÉPINIÈRES : superficie (en hectares)						
SAPINS DE NOËL : superficie (en hectares)						
PISCICULTURE : superficie (en hectares)						
CULTURE DU TABAC						
Tabac Brun et Burley : superficie (en ares)						
Tabac Virginie : superficie (en ares)						
Tabac Noir léger : superficie (en ares)						
CULTURE DU HOUBLON : superficie (en hectares)						
CULTURE DE CAROTTES : superficie (en hectares)						
CULTURE DE BROCOLI : superficie (en hectares)						
CULTURE DE CANNE À SUCRE : superficie (en hectares)						
CULTURES DE BANANES : superficie (en hectares)						
CULTURES VIVRIÈRES : superficie (en hectares)						
HORTICULTURE : superficie (en hectares)						
CULTURE D'ANANAS : superficie (en hectares)						
CULTURE DE LA VANILLE : superficie (en hectares)						
CULTURE DU GÉRANIUM : superficie (en hectares)						
CULTURE DU VÉTIVER : superficie (en hectares)						
CULTURE DU PALMISTE :						
6 ^e année de culture : superficie (en hectares)						
7 ^e année de culture : superficie (en hectares)						
8 ^e année de culture : superficie (en hectares)						
VENTES DE VIN EN BOUTEILLES						
(préciser et déclarer le nombre de bouteilles par appellation)						
.....						
.....						
.....						
.....						
VENTES DE VIN DE TABLE : superficie (en hectares)						
VENTES DE VIN DE PAYS : superficie (en hectares)						
VENTES DE VIN VDQS : superficie (en hectares)						
VENTES DE VIN AOC : superficie (en hectares)						